

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PAYS VAL DE LOIRE NIVERNAIS
(PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL)

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

N° de délibération : 23/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures, les membres du Comité du Pays Val de Loire Nivernais se sont réunis à Varennes-Vauzelles, suite à une convocation qui leur a été adressée par le Président du Pays Val de Loire Nivernais, conformément aux articles L2121-10 et L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à l'article L2121-17 du CGCT, la séance peut se tenir sans obligation de quorum puisqu'elle fait suite à une précédente séance de l'assemblée régulièrement convoquée pour le 18 septembre, où le quorum n'avait pas été atteint et qu'elle a fait l'objet d'une seconde convocation envoyée le lendemain.

NOMBRE DE CONSEILLERS	EN EXERCICE : 49 PRESENTS : 2 VOTANTS : 2
DATE DE LA CONVOCATION	19/09/2025
VOTE	POUR : 2 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Étaient présents :

Éric GUYOT, Gilles JACQUET

Monsieur Gilles JACQUET est nommé secrétaire de séance.

OBJET : Décision modificative du budget n° 1

VU le Code général des collectivités territoriales,

La décision modificative n°1 du budget doit traduire budgétairement :

- La diminution de certains financements (Etat, participation de l'abattoir de Cosne à l'ingénierie dédiée) ;
- La diminution de dépenses pour compenser la diminution des recettes ;
- L'ajustement de certaines recettes/dépenses au gré de la réalisation des projets.

Le budget du Pays doit donc être modifié comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap/art	Dépenses de fonctionnement	BP 2025	DM1	BP 2025 + DM1
011	Charges à caractère général	484 762,95 €	-52 702,59 €	432 060,36 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	450 000 €	-44 500 €	405 500 €
65	Autres charges de gestion courante	30 000 €	-	30 000 €
66	Charges financières	2 000 €	+2 000 €	4 000 €
042	Dotations aux amortissements	41 041 €	-	41 041 €
Total dépenses de fonctionnement		1 007 803,95 €	-95 202,59 €	912 601,36 €
Chap/art	Recettes de fonctionnement	BP 2025	DM1	BP 2025 + DM1
74	Dotations et participations	796 438,06 €	-95 202,59 €	701 235,47 €
R002	Résultat de fonctionnement reporté	211 365,89 €	-	211 365,89 €
Total recettes de fonctionnement		1 007 803,95 €	-95 202,59 €	912 601,36 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap/art	Dépenses d'investissement	BP 2025	DM1	BP 2025 + DM1
21	Immobilisation corporelles	36 811 €	-	36 811 €
26	Participations	4 230 €	-	4 230 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	142 616 €	-	142 616 €
Total dépenses d'investissement		183 657 €	-	183 657 €
Chap/art	Recettes d'investissement	BP 2025	DM1	BP 2025 + DM1
10	Dotations, fonds divers et réserves	142 616 €	-	142 616 €
040	Amortissements des immobilisations	41 041 €	-	41 041 €
Total recettes d'investissement		183 657 €	-	183 657 €

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- approuve la décision modificative du budget

Le Président,
Eric GUYOT



**Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 25 septembre 2025**